Illustration rue de Mon Désert - Actuel



Illustration rue de Mon Désert 2030 - Projection itinéraire cyclable Est-Ouest



Non contractuel, librement inspiré des communications officielles de la Métropole du Grand Nancy

Illustration rue Saint-Dizier - Actuel

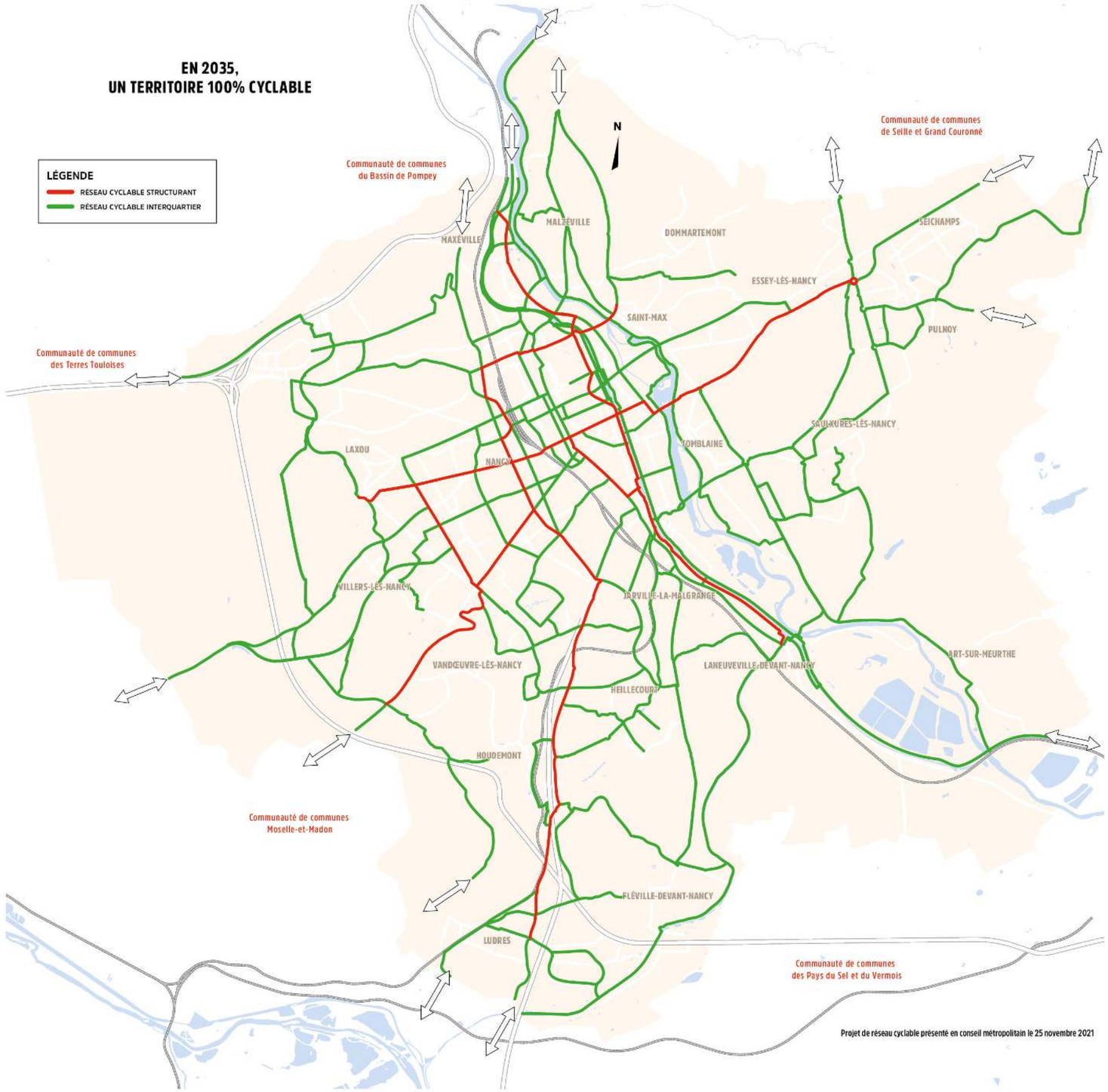


Illustration rue Saint-Dizier 2030 - Projection future ligne T2



Non contractuel, librement inspiré des communications officielles de la Métropole du Grand Nancy

Plan Métropolitain des Mobilités - projection 2035



Métropole du Grand Nancy
Novembre 2021

estrepublicain.fr

Circulation en centre-ville de Nancy : les changements que prépare la mairie

Stéphanie Cheffer

8–10 minutes

Gros changements en vue question « déplacements » au centre-ville. Ce lundi, entouré d'adjoints et chefs de service, le maire et président de la métropole, Mathieu Klein, a en effet présenté le plan de circulation envisagé dans un avenir proche. Sous réserve, bien sûr, qu'il reste aux commandes après les élections en mars prochain, voici les principales évolutions prévues, dont certaines concernent des axes majeurs permettant d'entrer en ville ou d'en sortir, et visent à « rééquilibrer les usages de mobilités », ainsi qu'à orienter une partie du trafic de transit en centre-ville vers un "anneau de desserte" périphérique.

Rues Saint-Dizier et Stanislas

Comme il l'avait déjà dit, Mathieu Klein a confirmé que la rue Saint-Dizier, de la place des Vosges à la rue Stanislas, sera réservée « aux transports en commun et aux mobilités douces, en double sens ». Les travaux débuteraient fin 2026 « avec la reprise nécessaire du réseau hydraulique, et se feront par tronçons sur l'année 2027 ». À noter qu'au moment où le chantier concernera le secteur du marché central, « la requalification de la halle sera lancée en même temps ».

Ce contenu est bloqué car vous n'avez pas accepté les cookies et autres traceurs.

En cliquant sur « J'accepte », les cookies et autres traceurs seront déposés et vous pourrez visualiser les contenus (plus d'informations).

En cliquant sur « J'accepte tous les cookies », vous autorisez des dépôts de cookies et autres traceurs pour le stockage de vos données sur nos sites et applications à des fins de personnalisation et de ciblage publicitaire.

Vous gardez la possibilité de retirer votre consentement à tout moment en consultant notre politique de protection des données.
Gérer mes choix

Dans le prolongement de cette rue Saint-Dizier, même topo rue Stanislas, avec uniquement des bus et vélos dans chaque sens. « Les commerçants seront concertés au sujet des zones de livraison », et « la place Dombasle deviendra une vraie place. » Donc, sans stationnement voiture.

Les axes parallèles, à savoir les rues des Quatre Eglises et des Carmes d'une part, et Gambettad'autre part, accueilleront le trafic automobile, à double sens également.

Axe Mon Désert et Charles-III

Dans les cartons également, la transformation de l'axe Est-Ouest, via les rues Mon Désert et Charles-III. Mais, en amont de ce chantier (ces rues doivent passer à une seule voie voitures, et accueillir une piste cyclable), « une concertation avec la population se tiendra courant 2026 », notamment pour évoquer le stationnement.

Le tunnel Charles-III, lui, pourrait néanmoins « être fermé le temps des travaux de la rue Saint-Dizier, la canalisation hydraulique passant sous ce tunnel », dixit Mathieu Klein.

Piétonnisation

Après une première étape (piétonnisation de la vieille ville à la rue du Pont Mouja), « nous avons l'ambition d'un chemin piéton plus vaste, de la rue Gustave-Simon à la rue du Haut Bourgeois ». Avec, toujours, des bornes d'accès pour ayants droit.

Dans cette optique, une concertation est prévue en 2026 pour arriver « à la fermeture de ce secteur à la circulation de transit, pour l'été 2027 ». Le parking Vaudémont, lui, resterait en l'état mais « reste à voir pour quel public », l'ouvrage restant alors accessible, selon son taux de remplissage, via des bornes automatiques.

Stationnement : direction les parkings

Sur ce point, la requalification des rues (notamment Saint-Dizier et Stanislas) entraînera mécaniquement une baisse de l'offre de stationnement en voirie. Pour compenser, la Métropole mise sur la réorientation vers les parkings en ouvrage, et le développement des parkings-relais (dont deux créés à Maxéville, et un à Essey Porte Verte).



Future ligne T2 : de grands bus électriques « à trois caisses » souhaités

Cela avait été annoncé, c'est confirmé : la ligne de bus Tempo 2 (Laneuveville - Laxou Sapinière), 2e ligne du réseau Stan en termes de fréquentation et qui emprunte notamment les rues Saint-Dizier et Stanislas, est amenée à monter en gamme et en capacité. Et sera « décarbonée », a redit Mathieu Klein ce lundi, évoquant donc l'arrivée probable de véhicules électriques.

Mais alors, y verra-t-on des trolleybus sous lignes aériennes de contact comme sur la ligne T1 (Essey - Vandoeuvre) depuis avril, ou des bus électriques classiques, à batterie ? « À ce stade, on ne peut pas le dire, les technologies évoluent encore. En fonction de ce que les constructeurs proposeront, on comparera les deux variantes pour choisir le meilleur rapport qualité/prix », a souligné le maire. Une chose est sûre, « je souhaite un véhicule à 3 caisses, pour une capacité d'emport égale à celle offerte sur la ligne 1. »

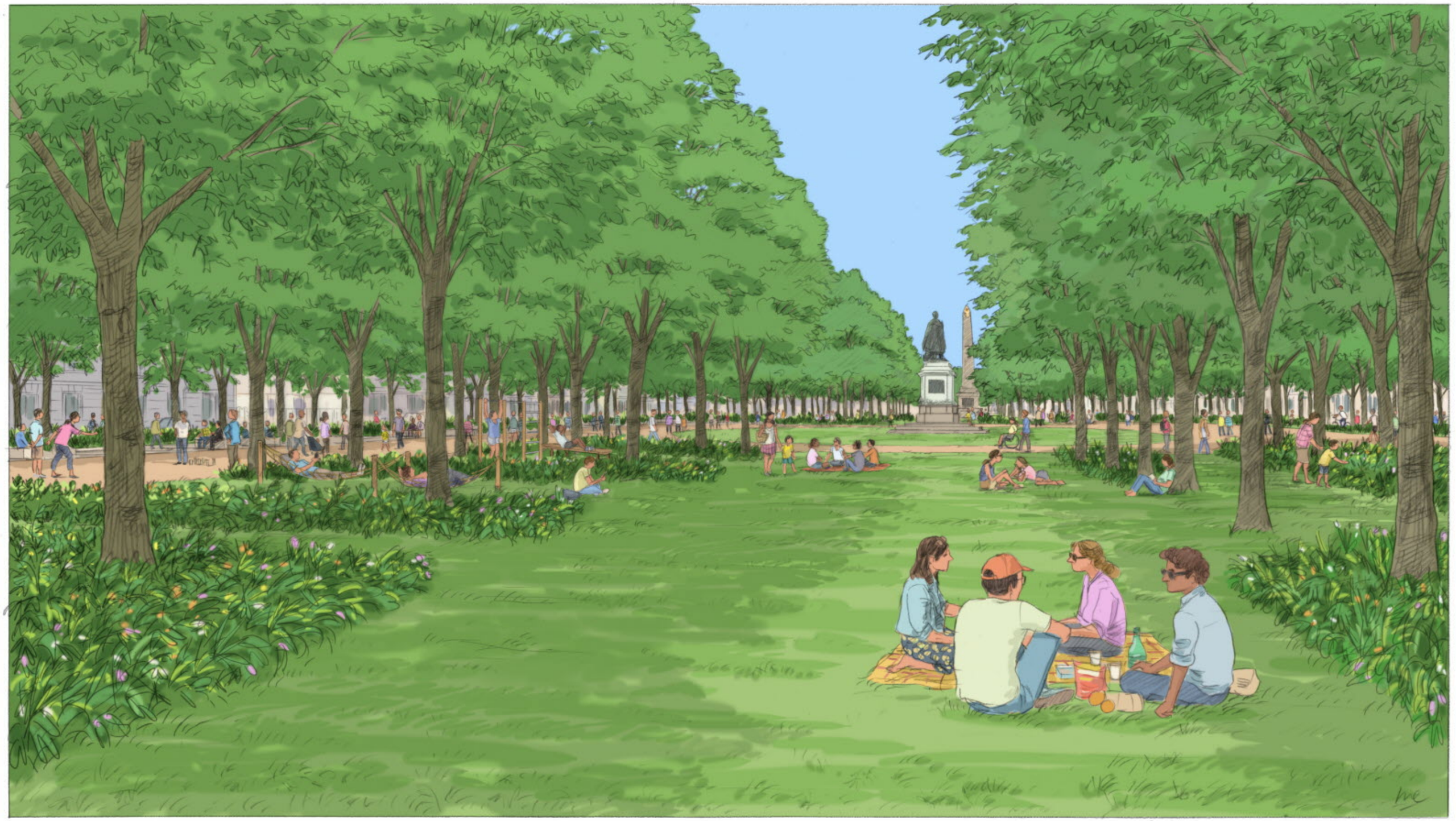
S.C.

Illustration place Carnot 2033



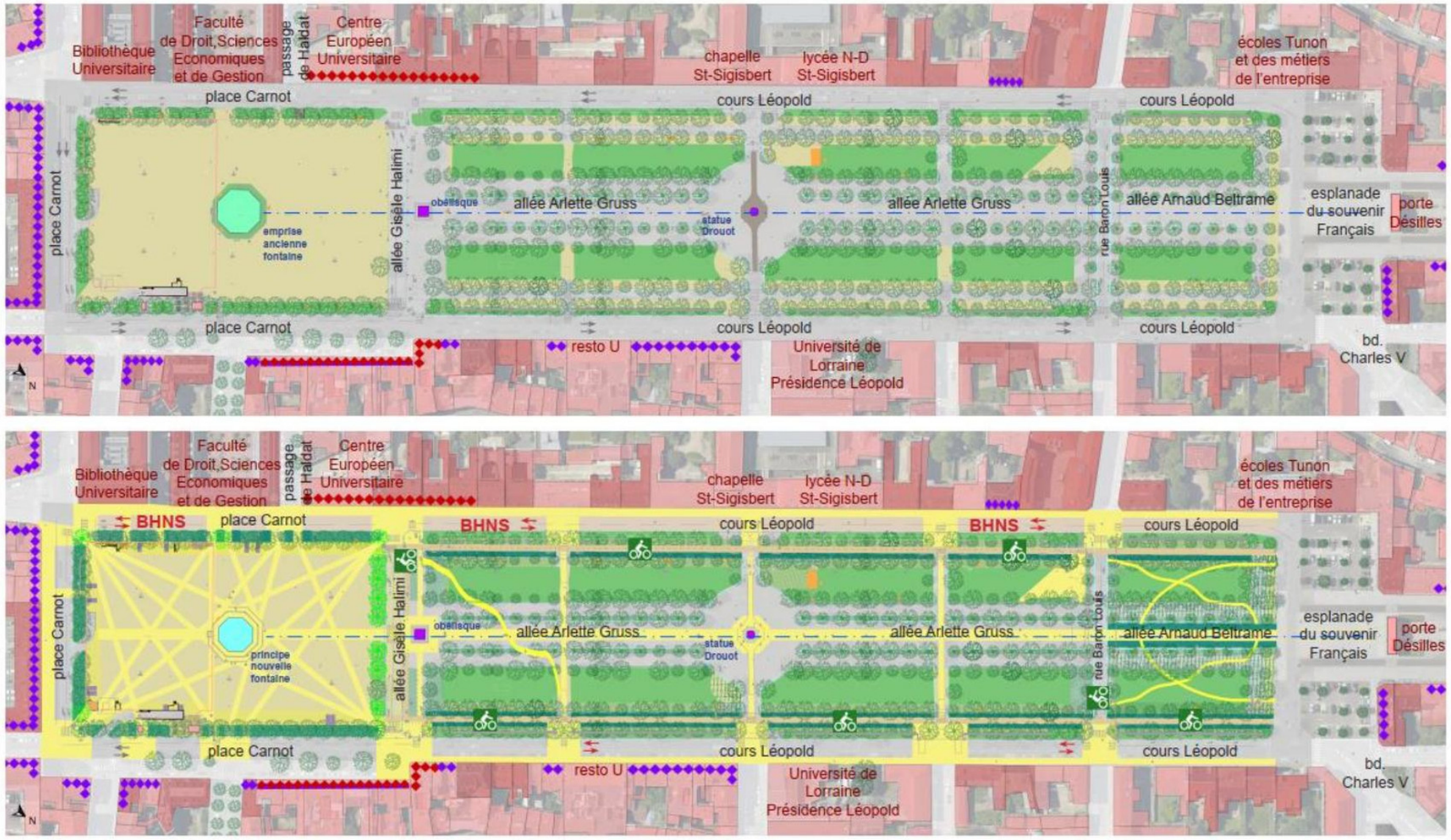
Martin Etienne – Groupement Leclercq & Associés, mai 2025
Pour la ville de Nancy

Illustration cours Léopold 2033



Martin Etienne – Groupement Leclercq & Associés, mai 2025
Pour la ville de Nancy

Proposition cours Léopold / place Carnot



fond de plan (rappel)

- bâtiment à conserver au titre de son intérêt patrimonial
- élément protégé au titre de son intérêt patrimonial
- élément en eau ou ouvrage hydraulique à conserver ou à requalifier
- composition architecturale à préserver ou à restituer
- activités commerçantes
- édicules techniques

usages et aménagements projetés

les usages

- cheminement piéton (trottoirs, traverses)
- «chemin naturel»
- piste cyclable
- BHNS
- services (abri-vélo et rack, arrêt BHNS etc)
- rack vélo

les traitements de sols

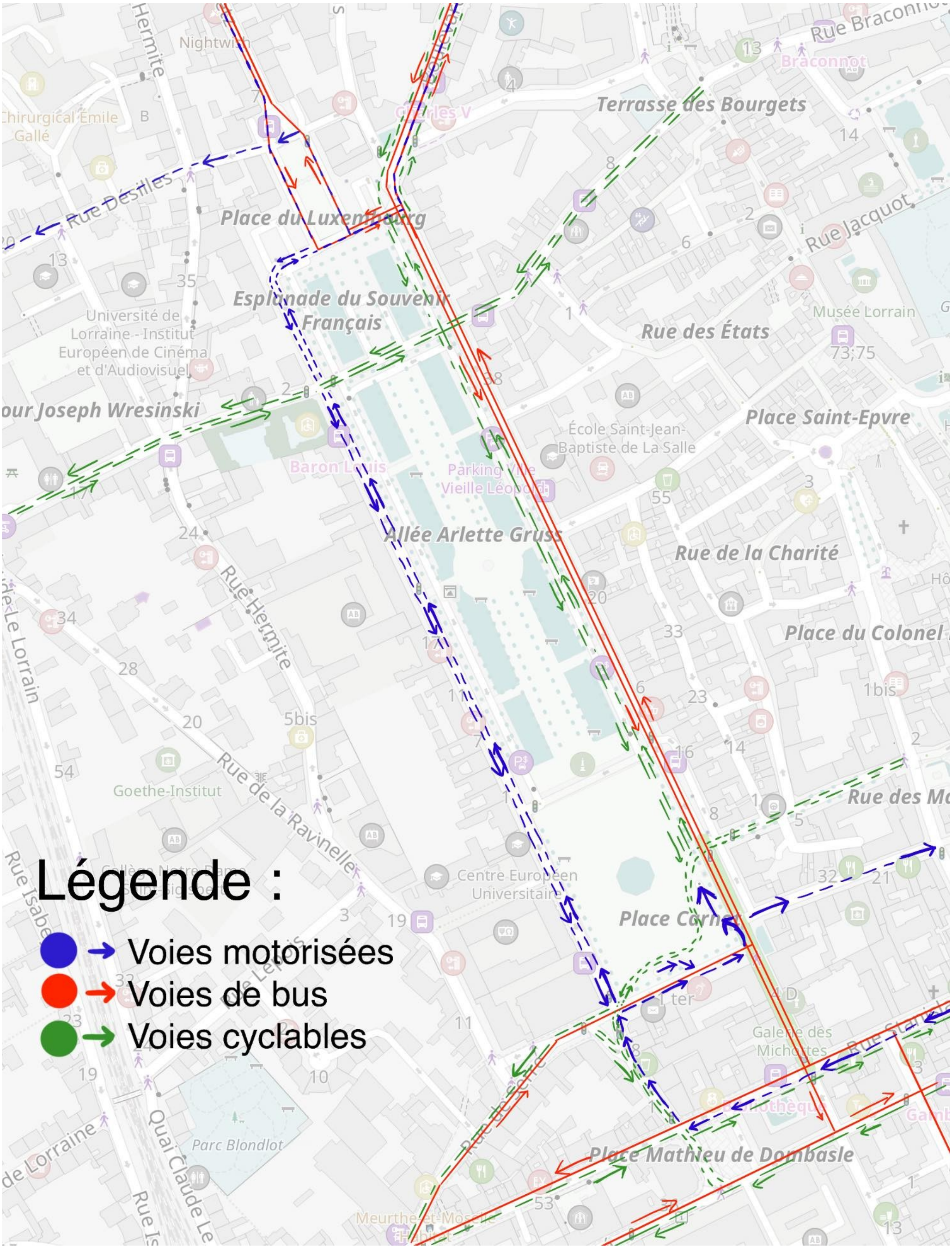
- espace enherbé existant
- stabilisé existant
- enrobé existant
- traitement de sol spécifique «partie fixe» à dominante végétale
- traitement de sol spécifique desserte place Carnot (foire, cirque, etc)

les aménagements paysagers

- principe d'une nouvelle fontaine
- noues, jardins de pluie avec plantation d'arbustes en creux
- arbre existant
- plantation d'arbres
- agrandissement des pelouses désimperméabilisation
- arbustes, buissons et plantes grimpantes tout autour de la place Carnot

Agence de paysage Claire Alliod, février 2024
Pour le Comité citoyen de Nancy

Proposition mobilités cours Léopold / place Carnot



Entente pour la Défense de l'Environnement Nancéien
Octobre 2023